

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL JUDICIAIRE -  
TRIBUNAL DE POLICE DE MEAUX  
46, Avenue S. ALLENDE  
77108 MEAUX

**AVERTISSEMENT**

L'Officier du Ministère Public

à

Maître Yohan DEHAN  
174 rue de Courcelles  
75017 PARIS

Références à rappeler : RO - PV (AFM)

Référence : Contrevenant Monsieur  
Rédacteur :

Maître,

Votre requête faisant suite à une infraction relevée sur le ressort du tribunal de police de Meaux, a attiré notre attention.

Après examen de cette affaire, je vous informe du classement sans suite

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **006096** CONDUITE D'UN VEHICULE SANS LAISSER UNE DISTANCE DE SECURITE AVEC LE VEHICULE QUI PRECEDE ART.R.412-12 §I, §II C.ROUTE. ART.R.412-12 §V, §VI C.ROUTE.  
Infraction(s) relevée(s) à \_\_\_\_\_ au point kilométrique **18.700**, dans le  
sens \_\_\_\_\_ en date du \_\_\_\_\_, par procès verbal n° \_\_\_\_\_ dressé par  
avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) : \_\_\_\_\_

Veillez agréer, Maître, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Fait à MEAUX, le 27/10/2021

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

